

QUE SONT LES TND ?

Les **troubles du neuro-développement** (TND) sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance et résultent de la **difficulté de mise en place d'une ou plusieurs fonctions lors du développement psychomoteur, affectif, intellectuel et relationnel** de l'enfant.



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Nos professionnels vous accompagnent :



Un **médecin coordonnateur**



Un **psychologue**



Des **assistantes médico-sociales**



Un **comptable**



Des **gestionnaires de parcours**

Crédits photos : Freepik / Unsplash / Adobe Stock. Conception graphique : Groupe FBO. Impression : Exprim'art. Ne pas jeter sur la voie publique. Association Vendéenne pour le Dépistage et les Interventions Précoces de l'enfant (AVDIPE), Siège social au CHD Les Oudairies, 85925 La Roche sur Yon Cedex 9.



CONTACTEZ-NOUS



02.51.47.35.00



Pour toute demande d'ordre général :

pco.tnd@avdipe.fr

Pour toute transmission de données médicales :

pco.tnd@planet-sante.fr

(Messagerie Sécurisée de Santé)



www.avdipe.fr



Plateforme de Coordination et d'Orientation de Vendée

CHD Les Oudairies

85925 LA ROCHE SUR YON Cedex 9



Association Vendéenne pour
le Dépistage et les Interventions
Précoces de l'Enfant

AVDIPE

La PCO de Vendée

Plateforme de Coordination et d'Orientation
dans le cadre du repérage des
Troubles du Neuro-Développement



Repérage, Diagnostic et Interventions précoces

VOUS ÊTES PARENT ?



La **Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)** a pour objectif de proposer un **parcours de soins sécurisé et fluide, sans avance de frais ni suppléments à charge.**

La durée de l'accueil ne peut excéder **1 an** à compter de la validation du parcours au sein de la PCO.

Comment accéder au parcours ?



3 conditions

- être **primo-demandeur** (aucun parcours diagnostique mis en place)
- **sans droits ouverts à la MDPH**
- avoir **moins de 7 ans** avec une suspicion de TND

3 étapes

- 1** Un médecin adresse la demande à la plateforme en remplissant les deux formulaires à télécharger sur notre site internet avdipe.fr.
- 2** La famille est contactée par le gestionnaire de parcours pour confirmer la réception du dossier et recueillir des éléments complémentaires.
- 3** La demande est validée ou non par une commission à l'issue de laquelle vous serez recontacté pour organiser l'accompagnement de votre enfant.

VOUS ÊTES ERGOTHÉRAPEUTE, PSYCHOMOTRICIEN OU PSYCHOLOGUE ?

Vous êtes concernés par la mise en place du **forfait précoce d'intervention.**



Pourquoi travailler avec nous ?



Nous **coordonnons le parcours de l'enfant** en lien avec la famille



Vous êtes **directement rémunéré** par la PCO de Vendée

La contractualisation des professionnels implique de travailler en collaboration avec la PCO TND dans le respect des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé.



Désireux de contractualiser avec la PCO de Vendée ?
Prenez contact à l'adresse pco.tnd@avdipe.fr

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DE 1^{ÈRE} LIGNE ?



Médecins généralistes, pédiatres, professionnels de la petite enfance (EAJE...), professionnels de l'éducation nationale (médecins scolaires, enseignants, psychologues...), professionnels de santé...

Votre investissement est primordial

La PCO s'adresse à vous dans le cadre de **l'appui au repérage des troubles du neuro-développement.** Des **actions de sensibilisation** sont organisées, en lien avec les partenaires (CRA, CRTLA, associations de familles, associations gestionnaires...), sur le repérage et le dépistage des TND.

